FEDERATION FRANCAISE DE CYCLOTOURISME
LIGUE DE BASSE-NORMANDIE

PROCES VERBAL DE L' ASSEMBLEE GENERALE DES RANDONNEURS CYCLOTOURISTES CHERBOURGEOIS

Conformément aux statuts, l'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE présidée par Jean-Claude SANTRAIN, s'est réunie le 26 Novembre 2016 salle Montécot, Place des Justes à CHERBOURG-OCTEVILLE (50130), pour soumettre à l'ordre du jour le Rapport moral, le Rapport d'activité, le Rapport financier, les projets 2017.

Etaient présents (ou représentés), 41 licenciés, ainsi que Mr Robert BARTHONNAT, Président de l'Office Municipal des Sports. Mr Franck TISON, Adjoint aux sports de la ville de Cherbourg-Octeville n'a pu se libérer de ses obligations.

Après une minute de silence en souvenir d'André Bacon et Georgette Villemer, 2 personnalités du club disparues en 2016, le Président remercie de leur présence, les licenciés et Monsieur Barthonnat, et déclare que l'Assemblée est régulièrement constituée, peut délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Jean-Claude SANTRAIN présente le **Rapport Moral**. La vitalité des RCC ne s'est pas démentie. 5 nouveaux licenciés nous ont rejoints grâce notamment au Forum des Associations et à notre site internet, le bouche-à-oreille faisant le reste. Ce qui compense le non renouvellement de quelques licences et permet au club de garder un effectif stable à 60 adhérents. Bonne participation de l'ensemble des cyclos à toutes les sorties hebdomadaires et séjours extérieurs. «Il faut accepter de voir des groupes de niveau se former pour que chacun prenne du plaisir à rouler ». Puis, une rapide allusion est faite sur les changements intervenus au sein des instances dirigeantes du Codep de la Manche et du Coreg de Normandie.

*Il est procédé au vote du **Rapport Moral** …… 40 pour. 1 abstention.*
Approuvé à la majorité.

Présentation des sorties, des animations et brevets organisés par les RCC en 2016, des différents séjours effectués par les licenciés du club aussi bien en France qu'à l'étranger, de la participation des cyclos aux organisations clubs, FFCT ou CODEP, etc.

*Il est procédé au vote du **Rapport d'Activité** ……. 41 pour. Approuvé à l'unanimité.*

Francisque THIBOUT, trésorier adjoint des RCC, présente en l'absence de la trésorière, excusée, le bilan de l'année 2016 : bilan, compte de résultats, budget prévisionnel pour 2017, approuvé et validé par Hervé Hamel, vérificateur aux comptes du club.

*Il est procédé au vote du **Rapport Financier** ……. 41 pour. Approuvé à l'unanimité.*

…/…

Isabelle Gruet, responsable avec Christine Dupuy des **commandes et** de la **gestion du stock de vêtements**, rappelle que deux commandes sont effectuées par an (mars et octobre). Il reste encore des vêtements Noret, mais le stock a diminué de 246 €. Elle rappelle les aides actuelles : pour l'achat d'un premier haut par un nouvel adhérent, (coupe-vent ou maillot), les RCC remboursent 50 %. Autrement, une réduction de 10 € par vêtement est appliquée à chaque achat, pour tous. Ainsi cette année, la participation du club s'élève à 239,69 €.

.

René-Luc Dupuy, responsable **sécurité,** développe les grands points à appliquer pour rouler en groupe : mettre une tenue claire, un gilet de sécurité par mauvais temps, dès que la nuit tombe allumer ses feux avant/arrière, se mettre en file indienne si une voiture nous suit, et explique comment bien utiliser un cardio-fréquencemètre.

Le président reprend la parole pour rappeler en quelques mots, l'importance pour le club d'effectuer des brevets : permanents, homologués, voyages itinérants, etc. En 2016, les RCC se classent à nouveau premiers au Challenge régional de Basse-Normandie dans leur catégorie, et dixième au niveau national.

Reconduction du Tiers sortant :

- André CATHERINE dont le mandat arrive à échéance, ne se représente pas.

- Pas de candidature pour rejoindre le Comité directeur en 2017.

Présentation du programme 2017 : dates des brevets, de la randonnée Hague et Saire sur 2 jours, de la randonnée pédestre début janvier au départ de la Cité de la Mer, de la galette des rois, de la cyclo-découverte en Mai « dans le pays valognais », de la participation du club à la Semaine Fédérale, etc...
Sortie extérieure : une semaine du 29 avril au 6 mai 2017 dans le Maine et Loire, est proposée.

Présentation des **tarifs de la licence** pour l'année à venir. Les cyclos sont invités à fournir un certificat médical ou un test d'effort régulièrement, même si ce n'est pas obligatoire. Un décret ministériel est sorti en octobre 2016, qui le rendra sûrement obligatoire à partir de 2018.

Robert BARTHONNAT, **Président de l'Office Municipal des Sports**, prend la parole et nous fait part de son plaisir d'être parmi nous ce soir. « 41 personnes présentes ou représentées, pour un effectif de 60 licenciés, c'est un beau résultat dont tous les clubs ne peuvent pas se prévaloir ! ». Il constate que le bilan est satisfaisant mais est surpris d'apprendre qu'à la prochaine AG, quelques membres du Comité directeur ne se représenteront pas. Il incite des volontaires à reprendre la suite pour que le club perdure. Il remercie Jean-Claude Santrain pour son invitation et souhaite à tous de joyeuses fêtes de fin d'année.

La parole est donnée à l'assistance.

- Noël Bossé se dit très satisfait de sa première participation à la Semaine Fédérale à Dijon.

…/…

La discussion sur la constitution des groupes de niveau, sujet qui divise les licenciés, est lancée :

- Certains ne veulent qu'un groupe notamment pendant les mois d'hiver, pour favoriser la convivialité,

- D'autres souhaitent deux groupes pour pouvoir rouler à leur rythme, sachant que l'on ne roule pas de la même façon suivant l'âge (il peut y avoir une différence de 20 à 25 ans entre les cyclos) ou le nombre de kilomètre acquis sur une année (qui peut passer de 3000 à 13000 kilomètres).

- Puisque que l'on parle de convivialité, pourquoi ne pas revenir au club de temps en temps le dimanche midi pour discuter tranquillement avant de repartir dans nos foyers ?

Après que les uns et les autres se soient exprimés, la décision suivante est prise :

- Les cyclos partiront du club et rouleront ensemble quelques kilomètres pour pouvoir échanger, puis la première côte opérant une sélection naturelle, les groupes se constitueront pour que chacun puisse rouler à sa vitesse. Chaque groupe doit avoir un capitaine de route et détenir le circuit.

La parole n'est plus demandée. La séance est levée à 18 H40.

=&=